

---

# **DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet d'évolution du réseau de transport du nord-est  
de la région métropolitaine de Montréal  
par Hydro-Québec TransÉnergie**

**Dossier 3211-11-100**

**Le 10 mars 2011**

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal par Hydro-Québec TransÉnergie répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

| Date       | Événement  |
|------------|--|
| 2009-06-09 | Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs   |
| 2009-06-26 | Délivrance de la directive   |
| 2010-09-28 | Réception de l'étude d'impact  |
| 2011-01-14 | Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet (1 <sup>ère</sup> série)  |
| 2011-01-28 | Réception du complément de l'étude d'impact. Partie 1 de 2 (réponses à la 1 <sup>ère</sup> série de questions et commentaires)   |
| 2011-02-10 | Réception du complément de l'étude d'impact. Partie 2 de 2 (réponses à la 1 <sup>ère</sup> série de questions et commentaires)   |
| 2011-02-25 | Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet (2 <sup>ème</sup> série)  |
| 2011-03-01 | Réception du complément de l'étude d'impact (réponses à la 2 <sup>ème</sup> série de questions)  |
| 2011-03-09 | Réception, par courriel, du complément de l'étude d'impact (réponses aux questions laissées en suspens de la 1 <sup>ère</sup> série de questions et commentaires transmise le 14 janvier 2011) |
| 2011-03-09 | Réception des derniers renseignements de l'initiateur de projet  |

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Afin de satisfaire les besoins liés à la croissance de la demande en électricité et à la pérennité des installations, Hydro-Québec TransÉnergie doit accroître la capacité de transformation de ses équipements du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Plusieurs postes et lignes du réseau de transport actuel ne suffisent plus à la tâche et d'autres verront leur capacité dépassée à court terme. Pour répondre à l'ensemble des besoins en électricité de manière optimale, Hydro-Québec TransÉnergie propose un plan regroupant plusieurs projets : les postes Bélanger et Bout-de-l'Île sur le territoire de l'Île de Montréal, les postes de Lachenaie et Pierre-Le Gardeur à Terrebonne et, enfin, la ligne de la Mauricie-Lanaudière dans la MRC de Joliette.

Le poste Bélanger à 315-120-25 kV serait construit sur le site de l'actuel poste Bélanger dans l'arrondissement de Saint-Léonard et serait entièrement abrité. Le bâtiment de l'actuel poste Bélanger serait conservé, car certains de ses équipements demeureront fonctionnels pour le futur poste. Une ligne d'alimentation à 315 kV longue de 4 km remplacerait une section de ligne de 120 kV dans l'emprise existante.

Le poste Bout-de-l'Île à 735-315 kV serait agrandi par l'ajout d'équipements de transformation au poste existant situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. L'agrandissement du poste nécessiterait entre autres le réagencement dans des emprises existantes et sur de courtes distances, des lignes d'alimentation à 315 kV et à 120 kV. En revanche, quatre lignes à 120 kV devront être démantelées entre le poste Bout-de-l'Île actuel et les pylônes situés immédiatement à l'ouest de l'avenue Armand-Chaput. Les terrains susceptibles d'être touchés par cet agrandissement appartiennent à Hydro-Québec TransÉnergie ainsi qu'à la Ville de Montréal.

Les postes Lachenaie à 315-25 kV et Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV sont des nouveaux postes. À ces travaux de construction s'ajoutent ceux nécessaires à l'implantation de courts tronçons de lignes de même qu'une section de 2,5 km de la ligne d'alimentation à 315 kV qui traverse actuellement l'autoroute 640. Hydro-Québec TransÉnergie devra acquérir les terrains requis pour la réalisation de ces travaux.

La ligne Mauricie-Lanaudière à 315 kV aurait une longueur de 5,2 km et elle permettrait de relier l'actuel poste de Lanaudière à une ligne d'alimentation existante à 315 kV qui dessert les postes du Bout-de-l'Île et de Duvernay. La ligne qui comptera 16 pylônes serait construite en grande partie dans une emprise existante et appartenant à Hydro-Québec TransÉnergie.

Les principaux impacts appréhendés sont : les nuisances associées aux travaux de construction des postes, des lignes et au démantèlement des pylônes, la gestion des sols contaminés, le déboisement, le remblayage d'un milieu humide, la perte de superficies de terres agricoles, l'acquisition de propriétés, les champs électromagnétiques et, enfin, la modification du climat sonore et du paysage.

Les coûts associés à l'ensemble de ces projets sont évalués à environ 624 millions de dollars.

### 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides;
- la Direction des matières résiduelles et des lieux contaminés;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Transports;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Environnement Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Ajout d'équipements au poste du Bout-de-l'Île*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, septembre 2010, pagination multiple et 11 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Nouveau poste Bélanger à 315-120-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, septembre 2010, pagination multiple et 9 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Poste de Lachenaie à 315-25 kV, poste Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV et lignes d'alimentation*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, septembre 2010, pagination multiple et 10 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Ligne de la Mauricie-Lanaudière à 315 kV*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, septembre 2010, pagination multiple et 10 annexes;

- QUALITAS. *Caractérisation environnementale phases I et II – Addition d'une section 735-315 kV, Poste Bout-de-l'Île, Arrondissement Pointe-aux-Trembles, Montréal, Québec, Tome 1*, septembre 2010, 144 pages et 11 annexes;
- INSPEC-SOL. *Caractérisation environnementale – Construction d'un nouveau poste intérieur 315-25 kV. Poste Bélanger*, 15 juin 2010, 23 pages et 6 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Partie 1 de 2*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, 19 janvier 2011, 116 pages et 1 annexe;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Partie 2 de 2*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, 31 janvier 2011, 23 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2<sup>ème</sup> série*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, 28 février 2011, 10 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 3<sup>ème</sup> série*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés, 9 mars 2011, 22 pages et 1 annexe.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que les études d'impact, incluant les documents complémentaires, répondent de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 26 juin 2009. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

#### RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



**Linda St-Michel**, M. Sc. Env.  
Chargée de projet  
Service des projets en milieu terrestre